

Aux membres de la communauté éducative

Pour faciliter la vaccination **des adolescents de 12 à 16 ans**, l'Education Nationale prévoit que les établissements proposent des séances de vaccination.

En partenariat avec la Mairie d'Arcachon, nous proposons une séance de vaccination à Saint Elme le lundi 20 septembre 2021 après-midi.

Une équipe mobile composée d'un médecin et d'une infirmière assurera la vaccination.

Cette séance est ouverte aux élèves de 12 à 16 ans sur autorisation parentale, aux élèves de plus de 16 ans, sans autorisation parentale et aux adultes de la communauté.

**Trois points en préambule :**

- 1) Je rappelle à tous les membres de la communauté que Saint Elme accueille tous les élèves. Pour ce qui concerne l'établissement, la différence entre élèves vaccinés / non vaccinés est dans la gestion d'un cas contact à risque (cf niveau 2 du protocole). Dans tous les cas, nous garantissons la continuité pédagogique pour tous.
- 2) La législation actuelle permet l'accord d'un seul des responsables légaux de l'enfant pour la vaccination COVID 19. Pour ce qui concerne Saint Elme, en cas de désaccord écrit d'un des deux responsables légaux, nous n'accepterons pas la vaccination de l'enfant.
- 3) La vaccination COVID 19 agite notre société actuellement. Saint Elme est un établissement scolaire qui a mission d'éducation. La responsabilité de notre communauté est de promouvoir un environnement calme et serein, propice à ce projet commun. Je vous remercie de votre coopération pour faire en sorte que cette agitation sociale ne vienne pas abîmer la qualité de notre climat scolaire dont les élèves Saint Elmois ont besoin.

**Si vous souhaitez la vaccination COVID19 de vous même / de votre enfant à Saint Elme :**

- 1) Vous nous retourner avant le jeudi 16 septembre l'autorisation à la vaccination (enfant de plus de 12 ans et de moins e16 ans) et la fiche navette ci-jointes. Vous veillerez à indiquer le numéro de sécurité sociale d'affiliation, et en cas de test PCR ou antagonique positif, d'apporter le résultat ; ceci afin de clôturer le parcours vaccinal dès la première injection.
- 2) La ville d'Arcachon organise un chat sur sa page Facebook, à destination des enfants, adolescents et de leurs parents, au sujet de la vaccination anti-Covid 19, en présence de médecins et d'une infirmière scolaire, il aura lieu le **mercredi 15 septembre 2021 de 13h à 14h** sur le lien :<https://www.facebook.com/villlearcachon>
- 3) Votre enfant sera convoqué le lundi 20 septembre après-midi, il aura une explication de la procédure puis il sera vacciné dans un espace séparé. Le médecin lui fournira, avant son retour en classe et après s'être assuré que tout va bien, une attestation. Nous prévoyons aussi des petits gâteaux ...